



## **Nouveau collège de Vouneuil-sous-Biard, les futurs élèves chargés de travailler au choix du nom**

lundi 4 octobre 2021, par [lpe](#)

A moins d'un an de son ouverture, le Collège de Vouneuil-sous-Biard, 35<sup>e</sup> du département, qui accueillera en moyenne 750 élèves, a fait l'objet d'une visite du Président du Département, Alain Pichon, de la Rectrice et des personnels qui y seront affectés.

**Le contexte :** L'augmentation des effectifs des collèges de Poitiers et de sa proche périphérie, ainsi que la difficulté à faire évoluer la capacité d'accueil des établissements existants ont décidé le Conseil Départemental à construire un 35<sup>e</sup> collège public.

Cette opération se conjugue avec :

- La révision du programme de réhabilitation du collège Henri IV
- La **nouvelle sectorisation** votée le 5 avril 2018 qui prévoit que le nouveau collège scolarise les élèves des communes de Vouneuil-sous-Biard, Migné-Auxances et Chasseneuil-du-Poitou.

**Un projet ambitieux à plus d'un titre :**

- Le caractère exceptionnel de la construction ex-nihilo d'un nouveau collège - le premier depuis les années 1970 - pour un montant global de 22 M€
- Une construction sur la base d'un complexe béton-bois permettant l'usage de matériaux bio-sourcés
- Une ambition environnementale affirmée : chaufferie biomasse (bois), production d'électricité photovoltaïque, toiture végétalisée, récupération des eaux de pluie pour les sanitaires
- Une ambition architecturale avec l'architecte Agence DDL de Lorient qui a su dessiner un collège propice à un climat apaisé favorisant le vivre ensemble
- **L'ambition pédagogique avec un équipement de l'établissement volontairement innovant :**
  - Du mobilier individuel léger ou sur roulettes permettant facilement diverses organisations des salles de cours
  - Des équipements numériques dans chaque salle, soit pour des recherches, soit pour des travaux de groupe ou de la différenciation pédagogique
  - Un afficheur numérique avec accès à une banque d'applications pédagogiques
  - Une solution de visio-conférence dans certaines salles pour multiplier les expériences pédagogiques
  - Un support mural réinscriptible sur les murs du fond des salles comme un immense cahier de brouillon.



### **A propos du chantier :**

Le chantier consiste en la construction d'un collège de 8300 m<sup>2</sup> pour un budget de 22 M€. Dix neuf lots sur 22 ont été confiés à des entreprises installées dans la Vienne ce qui représente 98 % du budget consacré aux travaux du collège et un peu plus de 15,5 millions d'euros injectés dans le tissu économique local.

L'ensemble comprend : un externat, un ensemble administratif, une section d'enseignement général et professionnel adapté / SEGPA, une demi-pension, un équipement sportif (gymnase, salle d'évolution, plateau sportif), des logements de fonction et des aménagements extérieurs (cour de récréation, gare routière, parking, réserve foncière...).

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale préfigurant la **nouvelle réglementation thermique 2020, l'expérimentation E+C-** :

- pour l'énergie (E+), construction d'un bâtiment sobre, efficace énergétiquement et ayant recours aux énergies renouvelables, d'où le choix d'une chaufferie bois ou l'installation de panneaux photovoltaïques
  - pour le carbone (C-), limitation de l'usage des matériaux produisant beaucoup de gaz à effet de serre, d'où l'emploi d'une structure en bois pour le premier étage ou l'installation de toitures végétalisées
- Par ailleurs, le site sera fortement planté, des noues végétalisées seront réparties sur l'ensemble du terrain et l'imperméabilisation des sols sera réduite au strict nécessaire.

A noter que **le choix du nom du collège sera arrêté en session du Conseil départemental le 17 décembre 2021** après un travail de réflexion sur une liste fermée de 6 noms [1] mené par les élèves des classes de CM2 des écoles de Vouneuil-sous-Biard, Chasseneuil-du-Poitou et Migné-Auxances et ceux de 6e du collège Henri IV. Si la conduite pédagogique de ce projet est laissée à l'initiative des enseignants, le choix argumenté des élèves sera présenté sous la forme d'un rapide film de 2mn. Les élus visionneront ces films avant d'arrêter leur décision.

---

### **Notes**

[1] Geneviève ANTHONIOZ-DE GAULLE, Résistante française puis militante des droits de l'homme et de la lutte contre la pauvreté - Joséphine BAKER, chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine - Olympe de GOUGES, femme de lettres française, devenue femme politique sous la Révolution. L'une des pionnières du féminisme français - Ida GRINSPAN, rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau, elle a transmis la mémoire de la Shoah à des générations de collégiens et de lycéens, tout particulièrement dans la Vienne - Marie MARVINGT, pionnière de l'aviation, inventrice, sportive, alpiniste, infirmière et journaliste française - Simone VEIL, rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau, magistrate et femme politique française (ministre de la Santé puis des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville). Elue à l'Académie française.